

De nouvelles données montrent que la mise sous traitement de patients hospitalisés avec UZEDY® accélère leur sortie et est globalement préférée par les professionnels par rapport à Invega Sustenna®

UZEDY® entraîne une réduction de 2,89 jours de la durée d'hospitalisation par rapport à Invega Sustenna® (palmitate de palipéridone).

Ces résultats se traduisent par une économie directe estimée à 3 200 dollars par hospitalisation.

La majorité des professionnels de santé préfèrent UZEDY® à Invega Sustenna® pour la facilité d'utilisation et d'initiation du traitement, ses caractéristiques de dosage et l'injection sous-cutanée.

Ces nouvelles données figurent parmi dix posters consacrés à la schizophrénie présentés par le partenaire de Medincell, Teva, à Psych Congress 2025, qui s'est tenu du 17 au 21 septembre à San Diego, Californie.

UZEDY® (injection sous-cutanée mensuelle ou bimestrielle de rispéridone pour le traitement de la schizophrénie) est le premier produit développé avec la technologie d'injection à libération prolongée de Medincell à avoir atteint le stade commercial. UZEDY® a été approuvé aux États-Unis pour le traitement de la schizophrénie chez l'adulte en 2023.

Le partenaire de Medincell, Teva, a conduit le développement clinique et le processus réglementaire et est responsable de la commercialisation. Medincell perçoit le versement de royalties sur les ventes nettes et est éligible à des milestones commerciaux.

Extrait du communiqué de presse de Teva - 20 septembre 2025

Dans une étude rétrospective observationnelle de cohorte incluant des professionnels de santé ayant prescrit UZEDY® ou Invega Sustenna® (palipéridone palmitate) à des patients schizophrènes hospitalisés, il a été constaté que l'administration d'UZEDY® (n = 137) était associée à une durée d'hospitalisation plus courte que celle observée avec Invega Sustenna® (n = 94).¹ UZEDY® a entraîné une réduction de 2,89 jours de la durée moyenne de séjour (12,57 jours [ET : 10,03] vs 15,46 jours [10,15], P=0,033), ce qui correspond à une économie directe estimée à 3 200 \$ par hospitalisation.¹ UZEDY® a été préféré à Invega Sustenna® pour la facilité d'administration (45 % vs 34 %), d'initiation du traitement (47 % vs 33 %), les caractéristiques de posologie (40 % vs 38 %) et l'injection sous-cutanée (40 % vs 33 %). Au total, 45 % des cliniciens ont préféré UZEDY®, contre 38 % Invega Sustenna®.¹

Par ailleurs, une étude qualitative en vie réelle menée auprès de 56 professionnels de santé (20 médecins, 23 infirmiers praticiens/assistants médicaux [NP/PA], 13 infirmiers diplômés d'État [IDE]) a montré un niveau élevé de satisfaction vis-à-vis d'UZEDY®.¹ Autres résultats :

- **Satisfaction** : Pour les médecins, les principaux motifs de satisfaction étaient leur bonne connaissance d'UZEDY® (87 %) et son mode d'injection sous-cutanée (67 %). Pour les infirmiers praticiens/infirmiers assistants (NP/PA), il s'agissait de l'efficacité (42 %), de l'absence de dose de charge (26 %) et de la tolérabilité (26 %).¹
- **Schéma d'initiation** : Tous profils de professionnels confondus, les caractéristiques d'UZEDY® les plus souvent jugées légèrement ou nettement meilleures que celles des autres antipsychotiques injectables à longue durée d'action (LAI) étaient l'absence de dose de charge requise (89 %) et l'administration sous-cutanée (86 %).¹
- **Concentrations plasmatiques** : UZEDY® a été plus souvent jugé légèrement ou nettement meilleur que les autres LAI en matière de concentration plasmatique par les NP/PAs (87 %) et les médecins (79 %) que par les infirmiers (69 %).¹

Aucune comparaison ne peut être faite concernant l'efficacité, la sécurité ou tout autre critère clinique, ces aspects n'ayant pas été étudiés.

Lire le communiqué de presse de Teva : <https://ir.tevapharm.com/news-and-events/press-releases/press-release-details/2025/New-Long-term-Safety-Data-from-the-Completed-Phase-3-SOLARIS-Trial-Support-the-Potential-of-Olanzapine-LAI-TEV-749-as-the-First-Long-Acting-Olanzapine-Treatment-Option-for-Schizophrenia-with-No-PDSS-Observed/default.aspx>

¹Données internes, Parsippany, NJ: Teva Neuroscience, Inc.

Invega Sustenna® est un produit de Janssen Pharmaceuticals, Inc.

Données sur la schizophrénie présentées par Teva au Psych Congress 2025

TEV-'749 (olanzapine LAI) :

- (De novo) Long-Term Safety of Subcutaneous Long-Acting Injectable Olanzapine (TV-44749) in Schizophrenia: Results From the Phase 3 SOLARIS Trial
- (De novo) Long-Term Effectiveness With Subcutaneous Long-Acting Injectable Olanzapine (TV-44749) in Adults With Schizophrenia: Results From Up to 48 Weeks Open Label Treatment in the Phase 3 SOLARIS Trial
- (De novo) Evaluating Long-Term Weight Gain and Other Metabolic Changes With Subcutaneous Long-Acting Injectable Olanzapine (TV-44749) in Adults With Schizophrenia: Results From the Phase 3 SOLARIS Trial
- (De novo) Real-World Evidence of the Burden of Non-Adherence to Oral Olanzapine on Relapse and Healthcare Resource Utilization Among Adults With Schizophrenia
- (De novo) Clinician Perspectives on Olanzapine-Associated Adverse Event Mitigation Strategies for Schizophrenia Treatment: Results From the SONAR (Survey on Olanzapine Needs and Attitudes Research) Study
- (De novo) Clinician Perspectives on Long-Acting Injectable Olanzapine Treatment Barriers and Unmet Needs From the SONAR (Survey on Olanzapine Needs and Attitudes Research) Study

UZEDY® (rispéridone) :

- (De novo) Outcomes and Healthcare Professional Preferences for Initiating TV-46000, a Long-Acting Subcutaneous Antipsychotic, or Intramuscular Paliperidone Palmitate in Patients Hospitalized With Schizophrenia
- (De novo) Switching Patients With Schizophrenia to TV-46000, a Long-Acting Subcutaneous Antipsychotic, From Aripiprazole Once Monthly: Pharmacokinetic-Pharmacodynamic Modeling and Simulation
- (De novo) Real-World Experiences Using TV-46000 in Adults With Schizophrenia: A Qualitative Study of Healthcare Professionals
- (De novo) Time-Varying Predictors of Relapse in Patients Treated With TV-46000 or Placebo in the RISE Study: A Machine-Learning Analysis

Pour obtenir des informations complètes sur la prescription, consultez le site <https://www.uzedy.com/globalassets/uzedy/prescribing-information.pdf>.

A propos de Medincell

Medincell est une société de *licensing* biopharmaceutique en phase clinique et commerciale qui développe des médicaments injectables à action prolongée dans de nombreux domaines thérapeutiques. Nos traitements innovants visent à garantir le respect des prescriptions médicales, à améliorer l'efficacité et l'accessibilité des médicaments, et à réduire leur empreinte environnementale.

Ils combinent des principes actifs avec notre technologie propriétaire BEPO® qui contrôle la libération d'un médicament à un niveau thérapeutique pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable.

Le premier traitement basé sur la technologie BEPO®, destiné au traitement de la schizophrénie, a été approuvé par la FDA en avril 2023, et est maintenant distribué aux États-Unis par Teva sous le nom UZEDY® (la technologie BEPO est licenciée à Teva sous le nom de SteadyTeq™).

Notre pipeline R&D comprend de nombreux candidats médicaments innovants à différents stades de développement, de la formulation aux essais cliniques de phase 3. Nous collaborons avec des entreprises pharmaceutiques de premier plan et des fondations pour améliorer la santé mondiale grâce à de nouvelles options de traitement. Basée à Montpellier, Medincell emploie actuellement plus de 140 personnes représentant plus de 25 nationalités différentes.

medincell.com

UZEDY® et SteadyTeq™ sont des marques déposées de Teva Pharmaceuticals

Contacts

David Heuzé

Head of Corporate and Financial Communications, and ESG
david.heuze@MedinCell.com / +33 (0)6 83 25 21 86

Grace Kim

Chief Strategy Officer, U.S. Finance
grace.kim@MedinCell.com / +1 (646) 991-4023

Nicolas Mérieau/ Arthur Rouillé

Media Relations
Medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

Louis-Victor Delouvrier/Alban Dufumier

Relations investisseurs France
Medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procèdera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.